

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Le rameau de sapin : journal de vulgarisation des sciences naturelles**

Band (Jahr): **35 (1901)**

Heft 4

PDF erstellt am: **09.08.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Le Rameau de Sapin

Neuchâtel, le 1^{er} Avril 1901.

Ce Journal paraît une fois par mois.

On s'abonne chez M^r le Prof. Fritz Tripet, à Neuchâtel, au prix de fr. 2.50 par an pour la Suisse et fr. 3.- pour l'étranger.
Abonnement pris dans les Bureaux de Poste, au prix de fr. 2.60 pour la Suisse et fr. 3.50 pour l'étranger.

GENTIANA ACAULIS, L., ET GENTIANA EXCISA, Presl.

SUITE ET FIN

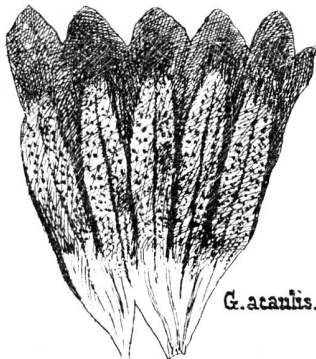
Les descriptions que nous avons faites montrent déjà que les deux plantes qui, à première vue, paraissent assez semblables, sont en réalité fort différentes. En effet, il suffit de les avoir comparées attentivement l'une à l'autre pour ne plus les confondre. Reprenons d'une façon plus détaillée leurs caractères différentiels:

Tige: Celle de *G. acaulis* dépasse rarement 4 centimètres avant l'anthèse, tandis que celle de *G. excisa* est notablement plus longue et atteint en général 5 m. Après la floraison, les tiges s'allongent, en particulier celle de *G. excisa*, et la différence devient alors beaucoup plus marquée.

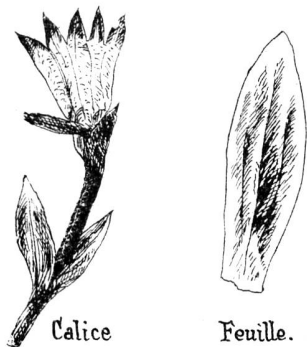
Feuilles: Leur forme et leur consistance sont un des caractères distinctifs les plus saillants: les feuilles de *G. acaulis* sont coriaces et étroites, les plus larges atteignant 9 m/m., elliptiques lancéolées aiguës, même acuminées et d'un vert foncé. Celles de *G. excisa* sont beaucoup plus molles et plus larges, 15-20 m/m., presque obtuses et d'un vert moins sombre.

Calice: Les divisions calicinales constituent un caractère distinctif important. Tandis que chez le *G. acaulis* les divisions ont leur plus grande largeur à la base et diminuent insensiblement jusqu'au sommet, pour se terminer en une pointe aiguë, celle de *G. excisa* sont rétrécies à la base, comme le montre le dessin ci-dessous, formant des sinus arrondis et non aigus comme chez le *G. acaulis*.

Corolle: La gorge de la corolle de *G. excisa* contient un tissu chlorophyllien qui forme un anneau vert au haut du tube. Ce caractère manque à *G. acaulis*. La disposition des points, du haut en bas de la corolle,

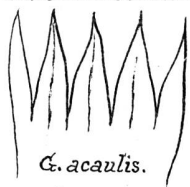


Corolle montrant les points.



Calice

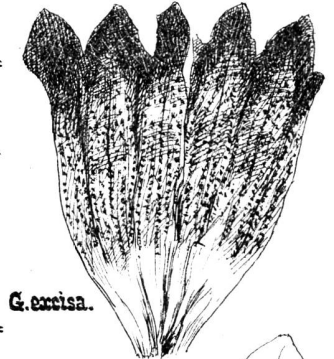
Feuille.



G. acaulis.



G. excisa.



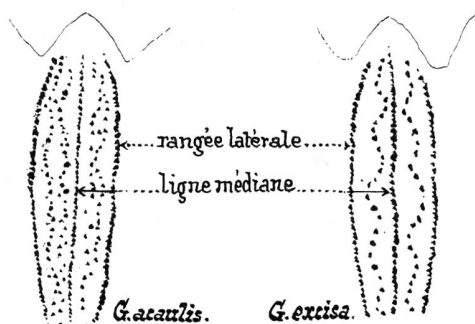
G. excisa.

Corolle montrant les points.



Calice.

Feuille.



diffère aussi chez les deux plantes : dans le *G. acaulis* il y a une rangée médiane et deux latérales; entre la médiane et les latérales s'intercalent un certain nombre de points irrégulièrement disposés, en formant très vaguement deux rangées. Dans le *G. excisa*, entre la rangée médiane et la latérale s'en trouve une troisième, ondulée, mais bien marquée, comme il est facile de le constater dans les figures ci-contre.

Ce dernier caractère n'a d'ailleurs pas l'importance de ceux tirés de la tige, des feuilles et de la coloration verte de la corolle.

Nous ne pouvons toutefois pas trancher la question avant d'avoir étudié l'habitat des deux plantes. Toutes deux se trouvent dans les pâturages alpins et jurassiques, toujours à une altitude assez élevée et ne descendent pas dans la plaine. Elles sont les hôtes des montagnes du Jura, mais leurs stations sont nettement délimitées. Le *G. acaulis* habite les hautes sommités et nous l'avons rencontré à Chasseral et sur le Chasseron. Le *G. excisa* monte moins haut : nous l'avons en effet trouvé dans les localités suivantes : Aiguilles de Paulmes, Chasseron, Creux-du-Van, Sa Tourne, la Charbonnière, Côte-de-Ran, Les Loges, Chaumont, Sommartel, Pouillerel, Châtelu, montagnes entre la Brévine et le Val-de-Travers, environs du Socle, etc.. Elle descend même jusqu'aux Geneveys-sur-Coffrane, à Engollon et dans un pré au bord de la route de Fenin à Neuchâtel. Dans aucune de ces stations elle ne se trouve avec sa congénère.

On pourrait se demander si l'étréitesse et la consistance coriace des feuilles du *G. acaulis* ne proviendraient pas du fait que celle-ci préfère les terrains arides et rocheux; la différence entre les deux plantes s'expliquerait ainsi dans une certaine mesure. Mais nous avons la preuve du contraire : en effet, les marais situés à l'est du village de Signières sont couverts de nombreux individus de *G. acaulis* qui vivent en compagnie de la *Primèvre farineuse* à fleurs roses. Ces gentianes sont descendues de Chasseral et prospèrent dans le marais; rien ne les différencie de celles de la haute-montagne et le changement de terrain n'a amené aucune modification dans leur structure morphologique. Ce fait très important prouve d'une manière évidente la stabilité de forme du *G. acaulis*.

À l'examen microscopique, nous n'avons pas trouvé de caractères anatomiques suffisants pour autoriser la séparation spécifique des deux plantes, mais nous pouvons conclure toutefois que leurs caractères morphologiques externes, de même que leur habitat différent, permettent de considérer les *G. acaulis* L. et *G. excisa*, Vill., comme deux espèces distinctes plutôt que comme deux formes d'une même espèce.

Paul Dubois.

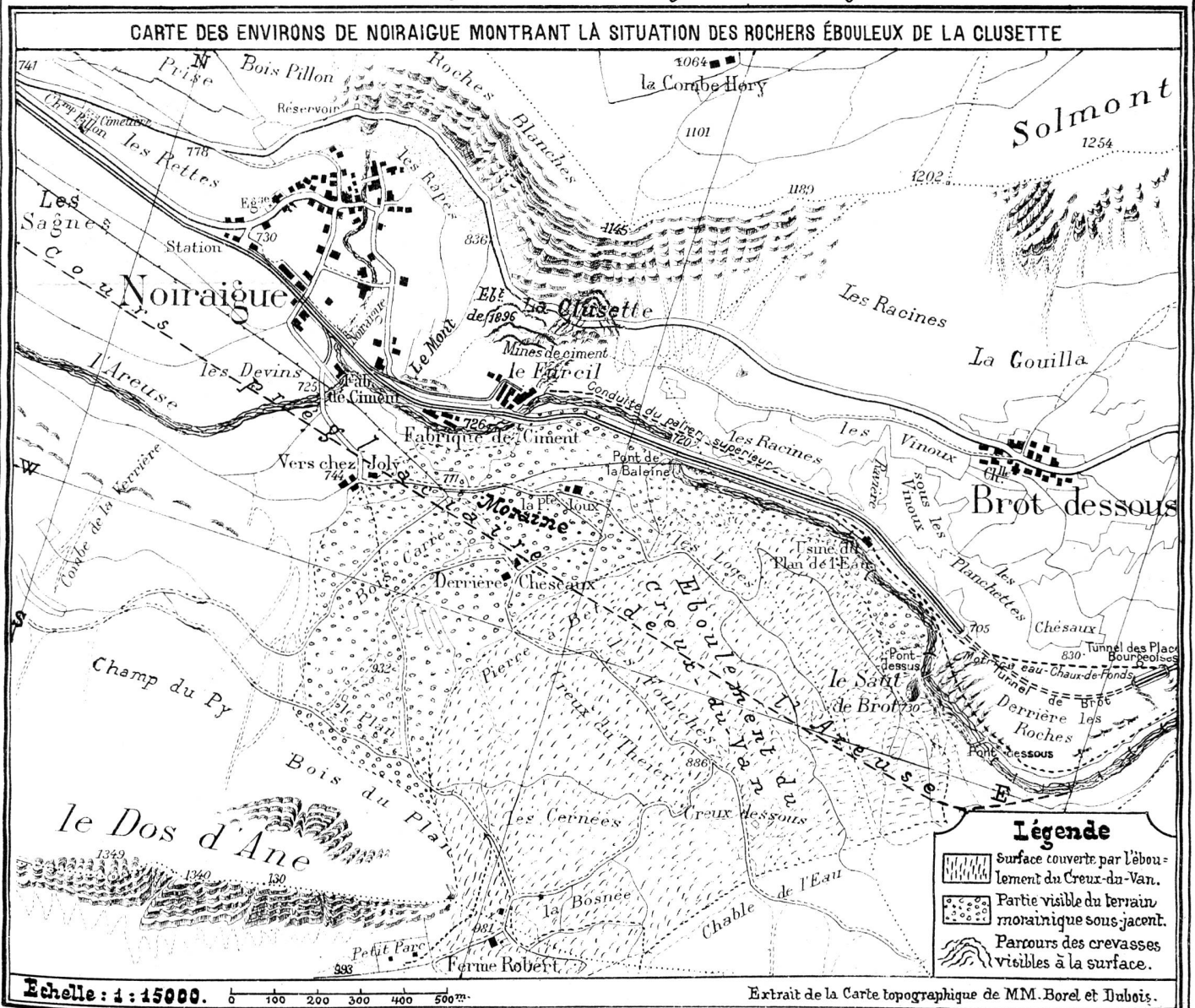
LES MOUVEMENTS DE ROCHERS ENTRE LE FURCIL ET LA CLUSETTE PRÈS DE NOIRAIGUE

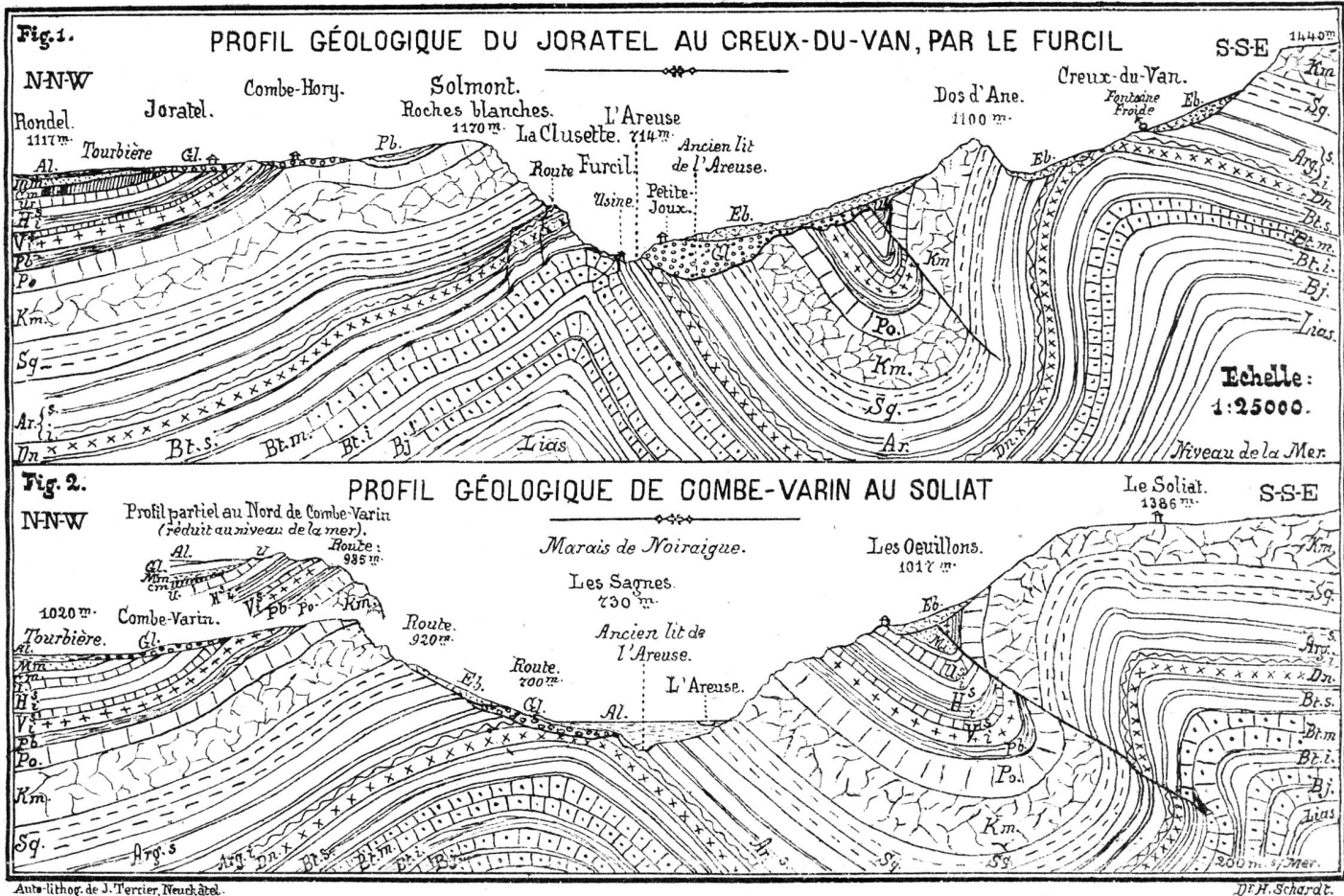
Qui ne connaît ce rocher proéminent au pied duquel l'Areuse quitte la plaine marécageuse des Sagnes, près de Noiraigue, pour s'introduire dans les gorges si pittoresques qui finissent par lui livrer passage dans le lac de Neuchâtel. C'est en effet près de Noiraigue que finit le Val-de-Travers proprement dit et où commencent les Gorges de l'Areuse. Autant la plaine et les cotéaux de Noiraigue, contournés par l'hémicirque des Roches-Blanches, paraissent gais et hospitaliers, autant

le passage des Gorges nous réserve des sites sauvages et retirés.

Après avoir contourné le promontoire du Mont, la rivière s'introduit entre le coteau aux formes arrondies de la Petite-Douce et le rocher de la Clusette qui s'élève par gradins de plus de 400 mètres au-dessus du niveau de la rivière. C'est au premier tiers environ que passe la seule route carrossable directe qui relie le Val-de-Travers au Vignoble. Le pied de ce rocher, appelé le Turcil, offre un coteau très raviné dans lequel sont ouvertes des exploitations de roches à ciment et à chaux hydraulique.

Ce n'est donc pas sans émotion que chacun a appris la nouvelle qu'un éboulement se préparait à la Clusette et que non seulement les voies de communication pourraient être interrompues, mais la possibilité d'une inondation d'une partie du Val-de-Travers était à craindre, au cas où l'Arceuse viendrait à s'obstruer par la chute d'une grande masse de rocher. La nouvelle a fait le tour de la presse, agrémentée de prévisions plus ou moins pessimistes. C'était un débat tel comme la Suisse n'en a guère eu depuis la chute du Rossberg et l'éboulement d'Élm qui, d'après certains journaux étrangers, menacerait l'industrielle contrée neuchâteloise. Nous croyons donc être agréable aux nombreux lecteurs





du Pameau de Sapin en leur exposant la situation réelle et les éventualités à prévoir. Aujourd'hui, la pire des éventualités, la chute subite de toute la masse rocheuse menaçante, n'est plus guère à craindre; les crevasses continuent cependant à s'ouvrir lentement et graduellement, mais on est en droit d'espérer que, par les travaux actuellement commencés, on arrivera bientôt à se rendre maître de la situation!

L'endroit où s'élève le rocher de la Clusette présente une structure géologique et orographique des plus intéressantes. Près de Eravers, l'Areuse coule dans une vaste cuvette en forme d'auge évasée (synclinal), dont le bord S-E est compliqué par un pli-faîlle. Au Vanel, la rivière quitte cette dépression pour s'introduire dans un passage étroit, creusé dans les couches du flanc N-N-W de la cuvette naturelle, dont le fond s'élève de plus en plus, au fur et à mesure que sa largeur diminue; la Combe des Sacherelles et des Oeuillons est la continuation de la Cuvette du Val-de-Eravers, toujours bordée du pli-faîlle (voir fig. 2). - Entre le Vanel et Noiraigue, la rivière coule au milieu d'un pli anticlinal largement ouvert et dont le fond est occupé par une plaine presque horizontale, longue de 2 Kilomètres et large d'environ 500 mètres. Cette plaine, formée de terrain d'alluvion lacustre, se continue en amont sur toute la longueur du Val-de-Eravers, attestant l'ancienne existence d'un lac qui s'étendait jusqu'à St Sulpice (voir fig. 2). A la Clusette même, la rivière coule encore sur l'axe du pli anticlinal (voir fig. 1). Elle se dirige bientôt au S-E, à travers les mêmes couches qu'elle a coupées au N. du Vanel, pour se rapprocher de nouveau du synclinal. Celui-ci se poursuit, à une grande hauteur, entre les Sacherelles et les Oeuillons et se continue de là, parallèlement à la Montagne de Boudry, sur le flanc N-W des Gorges de l'Areuse. (A suivre.)

D^r H. Schardt.